

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE- D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le 5 juin 2006, à 20h00 à la salle municipale étaient présents :  
Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Jacques Drolet, Lina Labbé,  
Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal du 1<sup>ier</sup> mai 2006.
3. Suivi du procès verbal.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Demande de commandite.
  - a. Intervention jeunesse : *Maison des jeunes I.O.*
7. Contrat de travail employé municipal
8. Analyse d'eau édifice municipal et halte routière.
9. Varia
  - a. M.R.C.
  - b. Loisirs Saint-Laurent (Terrain de jeux été 2006)
10. Période de questions.
11. Levée de l'assemblée.

*06-050*

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Carmen Blouin et appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

*06-051*

**Item 2 Adoption du procès-verbal du 1<sup>ier</sup> mai 2006.**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Jean Rompré et appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

Item 4 **Correspondance**

06-052

Item 5 **Adoption des dépenses**

**Comptes payés**

M.R.C. de l'Île d'Orléans (Quote-part ordures)	5 547.10 \$
Yoland Dion	588.29 \$
Carmen Blouin	199.45 \$
Lauréanne Dion	199.45 \$
Jacques Drolet	199.45 \$
Dominique Labbé	199.45 \$
Lina Labbé	199.45 \$
Jean Rompré	199.45 \$
Réjean Guay	818.40 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Société Canadienne des postes (publipostage #2)	29.14 \$
CARRA (Remise pension Maire)	230.73 \$
Quincaillerie Létourneau	91.49 \$
Oricom Internet	18.35 \$
MRC Côte de Beaupré	36.37 \$
Hydro-Québec	732.67 \$
Amaro (Roger Létourneau- eau de source)	20.00 \$
Jude Morency	44.91 \$
Line Labbé (Frais de déplacement formation)	45.20 \$
Municipalité de Sainte-Famille (Bibliothèque)	1 248.89 \$
Denis Asselin (Versement 3/3 du déneigement)	9 455.61 \$
Mallette Comptable (Vérification et formation)	3 445.00 \$
CSST (Cotisation annuelle)	557.46 \$
Scout de l'Île (Don souper bénéfice - Dépenses Maire)	160.00 \$
Marie-Jeanne Gagnon (Remboursement trop perçu)	55.00 \$
Danka (Paiement final)	652.68 \$
Ministère des finances DAS	54.68 \$
Bell Canada (administration)	159.75 \$
Bell Mobilité (Cellulaire Sécurité civile)	9.49 \$
Produits Capital (Produits de nettoyage Centre le Sillon)	130.50 \$
Fond de l'information foncière	6.00 \$
Réno-dépôt (Articles centre le Sillon)	57.99 \$
Bureau en gros (Fournitures de bureau)	32.25 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Denis Tremblay (Embellissement Sillon)	232.00 \$
Bloc Québécois (Tournoi de golf bénéfice- dépenses Maire)	155.00 \$
Organisme communautaire I.O. (Tournoi de golf bénéfice - dépenses Maire)	125.00 \$
<b>Total :</b>	<b>26 903.75 \$</b>

### ***Comptes à payer***

Serge Audet (Électricité centre le Sillon)	1 059.02 \$
Ministère de la Sécurité publique (Sûreté du Québec 1/2 versement)	43 467.00 \$
Communauté métropolitaine de Québec (Quotes-parts 2006 2/3 versement)	1 529.00 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Mise à jour du rôle)	2 710.01 \$
Marco Langlois (Frais de déplacement + congrès ADMQ 2006)	364.87 \$
Réjean Guay ( <b>71.50 \$</b> , entretien Sillon, <b>57 \$</b> , voirie, <b>252 \$</b> , entretien pelouse, <b>50 \$</b> , halte routière, <b>31.20 \$</b> , frais déplacement)	461.70 \$
Postes Canada (publipostage #1)	23.31 \$
PG Mensys (Installation à distance du logiciel comptable janvier 2006)	172.54 \$
Astronicor (Batterie du système d'alarme)	35.00 \$

**Total :** 49 822.45 \$

L'adoption des dépenses est proposée par Lauréanne Dion et appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci haut.

Marco Langlois  
Directeur général / secrétaire trésorier

### **Item 6 Demande de commandite**

**06-053**

- a. Intervention jeunesse maison des jeunes

Il est proposé par Carmen Blouin et secondé par Lina Labbé d'octroyer une somme de 500 \$ à la maison des jeunes dans le cadre de son programme d'intervention jeunesse au cours de l'été 2006.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**06-054**

### **Item 7 Contrat de travail de l'employé municipal**

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Lauréanne Dion d'autoriser Monsieur Yoland Dion, Maire et Monsieur Marco Langlois, directeur général / secrétaire-trésorier à signer le contrat de travail avec Monsieur Réjean Guay employé municipal.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**Item 8 Analyse d'eau édifice municipal et halte routière**

**Attendu que** la municipalité est assujettie au règlement sur la qualité de l'eau potable, Q-2, r. 18.1.1, pour les systèmes de distribution d'eau à la halte routière et au centre le Sillon.

**Attendu que** cet assujettissement entraîne l'obligation pour la municipalité de faire analyser des échantillons d'eau pour ces deux réseaux.

**Attendu que** des affiches, indiquant que l'eau disponible n'est pas potable, ont été installées aux deux endroits.

**Attendu que** nonobstant cet affichage la municipalité est tout de même tenue de prendre et de faire analyser des échantillons d'eau.

**En conséquence** il est proposé par Jean Rompré et appuyé par Dominique Labbé de confier à la firme qui offrira la plus basse soumission, la réalisation des tests d'analyse d'eau requis par le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour le système de distribution d'eau du centre le Sillon et celui de la halte routière. Le tout selon la grille de tarif soumise.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**Item 9 Varia**

a. **M.R.C.**

b. **Loisirs Saint-Laurent** (*Terrain de jeux été 2006*)

Après discussion au sujet d'une requête d'une citoyenne de la municipalité pour obtenir de l'aide pour l'inscription au terrain de jeux de la municipalité de Saint-Laurent pour l'été 2006. Le conseil a confié à Monsieur Jean Rompré conseiller, la tâche d'éclaircir ce point avant de prendre une décision.

**Item 10 Période de question****Item 11 Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 21h45.